RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École Thierry Le Cordier
Courtonne La Meurdrac

Circonscription : Lisieux Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 19/06/2023

Le 19/06/2023, dans les locaux de la mairie se sont réunis :	
La directrice de l'école :	**Mme Othon Linda**
L'inspecteur de l'éducation nationale :	
Les élus :	**Mme Maillet Nadine**
Les représentants de la mairie :	
DDEN :	**Mme Bogros**
Les enseignants :	**Mme Laboureau Laëtitia** **Mme Sohier Hélène**
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	**Mme Dolias Hélène** **Mme Manceau Tiffany** **Mme Michel Adeline** **M. Zamparo Pierre**
Excusés :	**M.Prosper Paul (IEN)**

Secrétaire de séance : Mme Laboureau Laëtitia

<table>
<tr><th>Ordre du jour</th><th>Discussion / décision</th></tr>
<tr><td colspan="2">Fonctionnement du conseil d’école</td></tr>
<tr><td>approbation du procès verbal de la dernière réunion</td><td>Le compte-rendu du conseil d’école de mars 2023 est approuvé à l’unanimité.
Depuis deux ans, le vote des parents d’élèves au conseil d’école peut être organisé exclusivement par correspondance. C’est au conseil d’école de prendre cette décision.
vote pour l’élection des représentants de parents pour l’année scolaire 2023-2024 exclusivement par correspondance :
pour : 8 contre : 0 abstention : 0</td></tr>
<tr><td>absentéisme</td><td>L’équipe enseignante souhaite rappeler aux familles que les enfants fatigués peuvent être exceptionnellement absents le temps d’une matinée mais qu’ils doivent revenir en début d’après-midi.
Conformément au règlement intérieur, pour les enfants ayant eu 4 demi-journées d’absence non justifiée, une fiche de manquement à l’assiduité scolaire a été complétée et transmise aux services de l’inspection.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Vie scolaire / mise en œuvre du projet d’école</td></tr>
<tr><td>résultats aux évaluations nationales</td><td>Les élèves de CP ont passé la seconde partie des évaluations nationales. Les résultats sont satisfaisants.
Au niveau de l’école, à la mi-CP 2023, on constate davantage d’élèves à besoins ou fragiles que les années précédentes. Les points de vigilance en français portent sur l’écriture de syllabes de sons complexes ainsi que sur la lecture et la compréhension de phrases lues seules.
En mathématiques, un travail sera réalisé autour de la résolution de problèmes et du placement d’un nombre sur une droite graduée. Peu d’élèves étaient en réussite sur les exercices de soustraction mais cette notion venait juste d’être abordée en classe.
A la suite de ces résultats, une demande de prise en charge par le maitre E du RASED (Réseau d’Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) a été effectuée pour deux élèves de CP.
<table>
<tr><th></th><th>Français</th><th>Mathématiques</th></tr>
<tr><td>Courtonne La Meurdrac</td><td>78,41% réussite
18,18% fragiles
3,41% à besoins</td><td>62,15% réussite
18,18% fragiles
19,70% à besoins</td></tr>
<tr><td>Circonscription Lisieux Sud</td><td>78,63% réussite
13,85% fragiles
7,52% à besoins</td><td>75,01% réussite
14,80% fragiles
10,19% à besoins</td></tr>
<tr><td>Département Calvados</td><td>81,55% réussite
12,73% fragiles
5,71% à besoins</td><td>76,65% réussite
13,96% fragiles
9,40% à besoins</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>évaluation d’école</td><td>L’équipe d’évaluateurs est venue le 25 mai pendant la matinée. Ils ont visité l’école en présence de Mme BOGROS et Mme OTHON. Il y a eu ensuite des temps d’échange de 45 minutes avec deux parents élus, Mme VALENCE atsem, Mme DAVOUST en charge du périscolaire, 30 minutes d’échange avec trois élèves de CM2 puis un temps d’échange avec l’équipe enseignante. Une synthèse a été transmise lors d’une visioconférence et un rapport définitif sera transmis d’ici la fin de l’année scolaire à l’école et à l’inspection.
Mme Maillet exprime le mécontentement de la municipalité sur le fait que son personnel ait été reçu sans sa présence et qu’elle n’est pas été conviée à un entretien en tant que partenaire.
Melle OTHON présente le contenu du rapport d’auto-évaluation. Les points forts de l’école sont les relations entre les différents acteurs (enfants, parents, personnel municipal, mairie et enseignants), le climat de confiance, les résultats aux évaluations et le travail d’équipe. Parmi les points de vigilance sont à noter des locaux propres mais vétustes Il est précisé que des travaux de rénovation sont engagés. L’équipe enseignante pourra s’appuyer sur des intervenants extérieurs afin de mettre en place des projets en sciences, art et EPS.</td></tr>
<tr><td>portes ouvertes</td><td>La mairie et l’école ont organisé pour la seconde année une matinée portes ouvertes avec cette année la présence d’élèves de CM2 pour présenter l’école. Cette organisation sera reconduite l’an prochain.</td></tr>
<tr><td>natation</td><td>Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine le Nautile. 21 élèves de CE2 CM1 CM2 sont capables de se déplacer seuls sur le ventre et le dos sur une distance de 15 mètres.
En raison d’éventuels travaux l’an prochain à la piscine le Nautile, l’école a postulé pour y aller mais n’est pas certaine d’être retenue. Si le nombre de places dans le bus le permet et si le nombre de parents accompagnateurs est suffisant, l’école envisagera la possibilité d’y emmener les élèves de grande section.</td></tr>
</table>

y'a pas de mauvaises graines (projet proposé par l'agglomération Lisieux Normandie)	Les classes de maternelle et CP CE1 CE2 ont bénéficié de deux interventions dans le cadre du projet « y'a pas de mauvaises graines » proposé par l'agglomération Lisieux Normandie. Les maternelles se sont rendus au bois de Livarot à la recherche d'indices de présence d'animaux. Ils ont également fait une découverte sensorielle de la forêt à travers diverses activités (jeu d'écoute, kim sensoriel pour le toucher, atelier sur l'odorat et chasse aux couleurs pour la vue). Ils ont réalisé des arbres en land'art après avoir vu les différentes parties de l'arbre. Deux affiches ont été réalisées par la suite en classe afin de mettre en avant leurs découvertes. Ils ont également réalisé des empreintes de feuilles et appris une chanson sur les animaux de la forêt. Les CP CE1 CE2 ont participé à 5 ateliers sur les petites bêtes : explication de la pollinisation à partir d'une maquette, reconstitution du cycle de vie de la fourmi, de l'escargot, de la coccinelle, du papillon, du ver de terre, du lucane et de l'abeille, construction d'une maquette d'araignée, conception de boules à graines, construction d'une maquette d'abeille. En classe, ils ont réalisé des petites bêtes en origami. Les élèves de CE2 CM1 CM2 ont réalisé des affiches qui ont été installées dans chaque classe et dans la cour de récréation afin de faciliter la mise en place du tri sélectif au sein de l'école au quotidien. L'école postulera l'an prochain sur de nouvelles activités avec un thème commun.
labellisation E3D	Suite au dépôt de dossier par Melle OTHON, l'école a obtenu la labellisation E3D niveau 1 engagement. La démarche E3D (E3D = Ecole en démarche de développement durable) implique une approche globale du développement durable et des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable. Cette labellisation indique que notre école est engagée dans cette démarche et qu'elle continuera les différentes actions mises en place et de nouveaux projets pourront compléter ceux déjà mis en place afin d'envisager une labellisation niveau 2. Sur la circonscription Lisieux Sud, 5 écoles ont le niveau 1 et deux écoles ont le niveau 3.
organisation du temps scolaire	prolongation de la semaine à 4 jours : pour : 8 contre : 0 abstention : 0
voyage scolaire	La classe de CE2 CM1 CM2 se rendra au parc Ornavik, à Hérouville Saint Clair, pour une journée sur le thème des vikings le lundi 26 juin. Les élèves bénéficieront d'une visite guidée du parc et participeront à un atelier afin de réaliser un bouclier après une présentation des armes utilisées à cette époque. Une demande de bus a été réalisée et le montant de 398 euros sera pris en charge par l'APE, la participation aux ateliers sera réglée par la coopérative scolaire pour un montant de 500 euros. Les classes de maternelles, CP CE1 CE2 se rendront au parc zoologique de Cerza le jeudi 29 juin. Chaque classe participera à 2 ateliers. Ateliers des maternelles : « à plumes, à poils, à écailles », « Au secours, j'ai faim » Ateliers des CP-CE1-CE2 : « Découverte de l'Afrique sauvage », « à la rencontre des animaux à poche »
projet intergénérationnel	En clôture du projet de la classe de CE2-CM1-CM2 en lien avec l'association des petits frères des pauvres, une exposition de photos aura lieu à l'école, à la mairie et à l'Essoméric du 30 juin au 30 juillet. Un vernissage sera organisé le vendredi 30 juin à partir de 17h30.
kermesse	La kermesse aura lieu le dimanche 2 juillet, avec un repas organisé par l'APE. Un spectacle sera présenté à 15h. Il faudrait que les bordures soient nettoyées et dégagées pour que des familles puissent se placer dans la cour du haut.
rencontre sportive	Une rencontre sportive aura lieu le mardi 4 juillet. Le matin des activités athlétiques seront proposées (course de vitesse, saut de haies, lancer loin, lancer précis) sur le terrain de foot et l'après-midi des jeux seront proposés. Des parents volontaires ont été demandés pour aider à l'encadrement. Il faudrait que le terrain soit tondu pour cette date et que le matin le portail soit ouvert pour permettre l'accès en voiture afin de descendre le matériel sur place. Il faudrait également qu'un vestiaire soit ouvert pour avoir un accès aux sanitaires. Le même jour aura lieu le pique-nique proposé par la cantine sur le terrain de loisirs. Le portail pourra être refermé en début d'après-midi.
visite de la PMI	La PMI n'est pas intervenue auprès des élèves cette année.
entrée en 6ème	Sur les 9 élèves de CM2, 6 vont à Laplace (collège de secteur), deux vont dans le privé et un élève va à Orbec (collège de secteur). Pour chaque élève entrant en 6ème une fiche de liaison est renseignée par l'enseignant de la classe, elle est signée par la famille et une réunion de présentation a lieu au collège afin de présenter les élèves qui auraient des difficultés. Les parents ont été destinataires d'un courrier d'information concernant l'attribution des bourses pour les élèves entrant au collège. Afin de préparer l'entrée en sixième, les élèves de CE2-CM1-CM2 de la classe de Melle

<table>
<tr><td>entrée en 6ème (suite)</td><td>OTHON ont passé une journée au collège au mois de mars. Melle OTHON a travaillé le matin avec les CE2-CM1 dans une classe qui lui avait été mise à disposition par le collège. Pendant ce temps les CM2, assistaient a des cours avec des 6ème (Allemand) et ont bénéficié d'une visite du CDI. Tous les enfants ont déjeuné au self. Tous les élèves ont ensuite bénéficié d'une visite du collège. L'après-midi, ils ont participé à des ateliers autour de l'athlétisme.
Pendant les vacances de février et d'avril, le collège propose gratuitement des stages école ouverte pendant deux jours aux élèves de CM2. Trois de nos élèves en ont bénéficié en février avec la fabrication de nichoirs qui ont été installés à proximité de l'école, en avril un élève a participé à la réalisation d'un montage vidéo suite à une sortie. Cela permet aux élèves de rencontrer de futurs camarades de 6ème et de se familiariser davantage avec les locaux du collège.
Lors des grandes vacances, 3 stages seront proposés en juillet avec pour thèmes une Web TV 4 jours, des ateliers Nature et environnement avec thème de l'EAU pendant 3 jours, une Sortie roche d'Oëtre et journal TV pendant 2 jours. En août, il s'agira d'une remise en route à travers des jeux.</td></tr>
<tr><td>conseil école-collège</td><td>Un conseil école collège a eu lieu avec pour thème la résolution de problèmes. Les écoles et le collège se sont mis d'accord sur des problèmes dits de référence afin que les élèves se repèrent plus facilement dans le choix de l'opération à faire.</td></tr>
<tr><td>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-degrés</td><td>Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-degrés (CESCI) s'est également réuni afin de faire le bilan de l'année scolaire et les perspectives 2023/2024. Avec l'association ESI14, la classe de CM1 CM2 souhaiterait s'engager sur le programme Primavera qui est un programme de prévention sur les conduites addictives. Dans le programme pHARe, 15 ambassadeurs ont été formés au collège Laplace, ils interviendront en primaire pour présenter leur rôle aux élèves.</td></tr>
<tr><td>un livre pour les vacances</td><td>Un livre de l'odyssée d'Homère a été offert par le ministère de l'éducation nationale aux élèves de CM2 entrant en 6ème.</td></tr>
<tr><td>projet musique CLE</td><td>L'école ne candidatera pas pour un projet musique pour l'année 2023-2024, la salle des fêtes n'étant pas accessible pour les représentations</td></tr>
<tr><td>ENT</td><td>Grâce à la subvention obtenue dans le cadre du plan numérique, L'ENT sera mis en place à la rentrée prochaine pour toutes les classes. Lors de la réunion de rentrée une présentation sera faite par chaque enseignante aux parents.</td></tr>
<tr><td>stage de réussite</td><td>Melle OTHON participera à l'organisation de stage de réussite du 24 au 30 août. Ces stages seront proposés à 5 élèves de CE2 et CM1 qui ont besoin d'aide en français et en mathématiques. Melle OTHON occupera chaque matinée les locaux de l'école pendant cette période.</td></tr>
<tr><td>organisation pédagogique rentrée 2023</td><td>
<table>
<tr><th></th><th>nouvelles inscriptions</th><th>maintien</th><th>Passage niveau sup</th><th>Effectifs (rentrée 2023)</th></tr>
<tr><td>TPS</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>PS</td><td>7 / 10</td><td></td><td>1</td><td>8</td></tr>
<tr><td>MS</td><td></td><td></td><td>8</td><td>8</td></tr>
<tr><td>GS</td><td>1</td><td></td><td>7</td><td>8</td></tr>
<tr><td>CP</td><td></td><td></td><td>5</td><td>5</td></tr>
<tr><td>CE1</td><td></td><td></td><td>11</td><td>11</td></tr>
<tr><td>CE2</td><td>1</td><td></td><td>8</td><td>9</td></tr>
<tr><td>CM1</td><td></td><td></td><td>10</td><td>10</td></tr>
<tr><td>CM2</td><td></td><td></td><td>10</td><td>10</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>10</td><td></td><td>60</td><td>69</td></tr>
</table>
L'école comptera un effectif de 69 élèves à la rentrée, soit 1 élève de plus par rapport à l'année précédente.
Les PS/MS/GS (24 élèves) seront avec Melle LABOUREAU, les CP CE1 (16 élèves) seront avec Mme SOHIER. Compte tenu des effectifs, les CE2 seront séparés en deux groupes, un groupe avec Mme SOHIER et un second groupe avec Mme OTHON. Les groupes seront constitués à la rentrée. Melle OTHON s'occupera également des CM1 CM2 (20 élèves). La classe de CP-CE1-CE2 comptera donc un effectif de 21 élèves et la classe de CE2-CM1-CM2 comptera 24 élèves.
L'équipe enseignante poursuivra le décloisonnement certains débuts d'après-midi sur la découverte du monde. Melle LABOUREAU prendra les CP, Mme SOHIER prendra les CE1-CE2 et Melle OTHON aura les CM1-CM2.
Mme OTHON bénéficiera de 12 jours de décharge dans l'année.</td></tr>
</table>

fournitures scolaires	Comme chaque année le ministère a fait paraître une circulaire concernant les listes de fournitures demandées aux familles. En tenant compte de cette circulaire, chaque enseignante a rédigé sa propre liste pour sa classe. (agenda, porte-vues, classeurs, stylos, colle, matériel de traçage) Les listes seront affichées sur le panneau d'affichage et seront disponibles sur le site internet de la commune. Un agenda a été offert par la ligue contre le cancer aux enfants de CM1-CM2 ayant répondu favorablement à cette proposition.
coopérative scolaire	La coopérative a financé l'achat de matériel et les sorties de l'année (cinéma, théâtre, voyage scolaire, jeux pour la cour) pour un montant de 4005€. Les recettes (cotisation volontaire des familles, vente des photos, la vente des chocolats et des gâteaux) s'élèvent à 5502 €. Le résultat de l'année est de + 1497 €. A partir de la rentrée prochaine, Mme LABOUREAU deviendra la nouvelle mandataire de la coopérative scolaire. Pour cette année le budget mairie s'élève à 4200 € (60€ par enfant soit 10€ de plus par enfant). A ce jour, les dépenses s'élèvent à 1750 €. Le budget de fonctionnement est pour une année civile (de janvier à décembre) Pour l'achat de livres offerts à Noël le budget offert par la mairie est passé de 15€ à 18€. La subvention de la mairie pour les classes découvertes ou projet cirque est passée de 2400€ à 2800€. L'an prochain, toutes les classes de l'école bénéficieront du 3 au 7 juin d'une semaine cirque avec l'installation d'un chapiteau. Les enfants participeront à des activités circassiennes deux heures par jour et feront une présentation aux familles le vendredi soir. L'équipe enseignante étudie la possibilité de proposer le financement du spectacle des professionnels à la suite du spectacle des enfants.
budget de l'APE	L'APE a organisé sa foire à tout et son loto crottin. Ce fut un véritable succès avec un bénéfice de 2780 euros avec la foire à tout. Cette année, l'APE a réalisé 6120 € de bénéfices grâce à toutes les manifestations organisées depuis le début de l'année scolaire (repas, marché de Noël, vente de sapins, foire à tout et loto crottin). Les dépenses des différents transports s'élèvent à 520€.
Activités post et périscolaires	
Sécurité et équipements	
exercice PPMS risques majeurs / attentat intrusion exercice incendie	Un exercice de PPMS risques majeurs a été réalisé le 14 avril. Il s'agit de s'échapper de l'école sans faire de bruit. Suite à la visite des conseillers pédagogiques de sécurité, le point de rassemblement a été déplacé en dehors de l'école et se situe désormais devant la salle des fêtes et sur le terrain de basket. Les signaux seront à revoir car ils ne sont pas entendus dans la classe du bas. Un exercice incendie sera réalisé d'ici la fin de l'année scolaire avec l'évacuation de la salle de sieste.
bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST et du DUERP	- transmission des différents registres obligatoires (installations électriques, chauffage, radon, aires de jeux, équipements sportifs, registre public d'accessibilité) Conformément à la règlementation Mme OTHON a demandé le diagnostic technique amiante. Celui-ci a été effectué et à révélé la présence d'amiante dans les classes du bâtiment du haut. Une des mesures corrective consiste à recouvrir les parties du sol dégradée. Le 16 juin, la commission scolaire s'est réunie, elle a été suivie d'un conseil municipal où il a été décidé de mobiliser les conseillers et certains parents pour appliquer les mesures correctives sans attendre et recouvrir entièrement les sols des deux classes. Cela a été réalisé au cours de la journée du samedi. M.PROSPER PAUL, inspecteur de l'éducation national, a été informé dès le vendredi soir par Mme OTHON et a échangé avec M.BOISNARD sur les mesures mises en œuvre. Il est également venu le lundi matin et a échangé avec Mme MAILLET. Des photos ont été réalisées et le diagnostic a été transmis aux services compétents de l'éducation nationale.
demande de travaux et d'équipement	Comme demandé par la municipalité, une liste de travaux et de demande de matériel a été établie et transmise au mois de janvier. **classe Laëtitia :** - un à deux carrés potager - changement de la tringle à rideau

demande de travaux et d'équipement (suite)	**<u>Classe d'Hélène :</u>** - La classe va être entièrement refaite et isolée pendant les vacances. La porte d'entrée va être changée. -Sera-t-il possible de remplacer le meuble haut par des armoires avec étagères modulables. - Mme SOHIER souhaiteraient deux murs colorés en bleu ciel (mur lavabo et mur tableau noir). - Le lavabo sera-t-il déplacé ? -Sera-t-il possible de revoir les branchements et les installations des ordinateurs pour avoir suffisamment de place - Serait-il possible de prévoir un rideau à la fenêtre près de la porte donnant sur la cantine. - Changement des 4 tables doubles en bois par des tables et chaises individuelles adaptables. **<u>salle de motricité :</u>** - pose d'un balatum **<u>couloir classes Laëtitia et Linda</u>** - réfection de la peinture - création d'une issue de secours dans le couloir **<u>Portail :</u>** - installation d'une ouverture par gâche électrique du portail pour les retardataires, des rdv - installation d'une lumière avec détecteur **<u>Cour de récréation :</u>** - achat de nouvelles structures de jeux pour les maternelles et les plus grands, les anciennes ayant été retirées - traçage d'un terrain de foot au sol dans la cour des maternelles – traçage d'une marelle dans la cour du milieu - végétalisation des cours - aménagement du jardin Une réflexion autour de l'aménagement de la cour de récréation pourra être menée dans le cadre de l'appel à projet « Notre école faisons là ensemble » Elle inclurait les enfants, les enseignants, l'atsem, le périscolaire, la municipalité et les parents volontaires. **<u>grenier :</u>** - créer un coin APE avec étagères Melle OTHON fournira à Mme MAILLET la liste pour le renouvellement de la pharmacie au cours du mois de juillet.
Restauration scolaire et hygiène	
tarifs 2023/2024	Les tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 seront : - cantine : 3,87 € au lieu de 3,73 € pour les enfants ; 4,45 € au lieu de 4,32 € pour les adultes. Gratuité pour les stagiaires mineurs. - garderie : 0,33 € euros le quart d'heure (facturation à partir de 16h35) Cette augmentation fera suite au coût de la mise en place d'un laboratoire d'analyse. Pas de changement dans la modalité d'inscription cantine bus garderie : inscription à la semaine. La direction départementale de la protection de la personne est venue réaliser un contrôle à la cantine. Le niveau d'hygiène a été noté comme satisfaisant.
Questions	
La mise en place de bavoirs pour la cantine est-elle possible, si fournis par les parents à la rentrée pour la maternelles et/ou ceux qui le souhaitent	Ce n'est pas envisageable car la gestion serait trop complexe, la propreté fait partie des apprentissages. Si les enfants ont le visage ou les mains sales après le repas, Nathalie les nettoie.
ENT sera mis en place à la rentrée prochaine ou non ?	Oui, les enseignants vont se pencher sur le fonctionnement pour la rentrée.

revoir le rôle des parents représentant pourrait-il être bénéfique ? Plus près des délégués parents en étendant la communication et les rdv parents hors APE ?	Mme MANCEAU propose une entraide pour la prise en main de l'ENT par les familles, une proposition d'organisation lors d'un mouvement de grève de la cantine et/ou de la garderie. Melle OTHON propose la création d'une adresse mail pour les représentants élus et une photo des membres transmises après les élections. Les parents élus qui le souhaitent pourront également donner leurs coordonnées téléphoniques.
l'interdiction de courir avec des sandales : la mesure est disproportionnée face aux risques d'accidents :	Cette règle est appliquée depuis plusieurs années et n'a pas été décidée pour embêter les enfants mais parce que l'équipe enseignante a eu plusieurs accidents. L'équipe enseignante précise qu'il existe des sandalettes qui ont un bout qui protègent ongles et orteils et avec celles-ci les enfants peuvent courir sans problème, ils ne sont pas obligés d'avoir des chaussures fermées comme des baskets. C'est parce qu'il y a eu plusieurs blessures importantes que l'équipe enseignante avait pris cette décision, de plus avec l'inégalité du sol cela accentue les risques d'accident. Quand des déclarations d'accidents sont transmises à l'inspection, des mesures doivent être prises pour éviter que cela ne se reproduise.
sondage auprès des parents qui souhaiteraient participer à la mise en place d'atelier (musique/manuel/jardin…(musique pour le carnaval ou pour accompagner sur les temps festifs de l'école)	Très bonne idée que l'équipe enseignante retient pour la rentrée prochaine. Melle OTHON se renseignera sur les modalités d'intervention possibles et les démarches à effectuer.
tickets tombola de Pâques à 15 jours d'intervalle des tickets loto crottin, cela fait beaucoup. Ne serait-il pas possible d'avoir tout en même temps et de laisser le choix aux participants plutôt que de demander de participer deux fois ?	Les familles n'ont aucune obligation de participer à toutes les tombolas, c'est une coïncidence de dates qui fait que chaque année ces deux tombolas tombent quasiment en même temps mais qu'il n'y a ensuite plus rien jusqu'à la fin de l'année.

Le secrétaire de séance

La directrice d'école,

Président de séance